


## Hensies: la Police des Hauts-Pays interrompt une fête clandestine

 ([//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr\\_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fregions%2Fdetail\\_hensies-la-police-des-hauts-pays-interrompt-une-fete-clandestine%3Fid%3D10656983](https://app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fregions%2Fdetail_hensies-la-police-des-hauts-pays-interrompt-une-fete-clandestine%3Fid%3D10656983))



(#)

Illustration - © Pixabay

RTBF

🕒 Publié il y a 23 minutes

La police des Hauts-Pays s'est rendue dans une habitation de l'entité d'Hensies le mardi 15 décembre en soirée pour mettre fin à une fête organisée malgré les mesures sanitaires en vigueur. Huit jeunes adultes ont écopé d'une amende administrative de 250 euros chacun.

PUBLICITÉ



**CE SERA UN DRÔLE DE NOËL, MAIS DRÔLEMENT BON!**

### Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

OK ([https://www.rtbf.be/info/moncompte?newsletter=info&source=rtbfinfo\\_newsletter-content](https://www.rtbf.be/info/moncompte?newsletter=info&source=rtbfinfo_newsletter-content))

C'est après l'appel d'un habitant de la commune, qui parlait d'une fête clandestine dans le voisinage, qu'une patrouille s'est rendue sur place. Très vite, les policiers ont constaté que les propriétaires des différents véhicules stationnés devant la maison en question n'étaient pas des habitants du quartier puisqu'aucun n'était domicilié à cette adresse.

À l'intérieur de l'habitation, huit jeunes adultes faisaient la fête sans masque et en ne respectant pas la distanciation sociale. Chacun des participants a reçu une amende de 250 euros pour non-respect des mesures sanitaires.

Dans leur déveine ces fêtards ont tout de même eu de la chance car le même jour à minuit, de nouvelles sanctions entraient en vigueur et, à deux heures près, l'amende passait à 750€, avec risque de saisie de leurs véhicules.